



Le 12 septembre 2018

Isabelle Daigneault
Professeure agrégée,
Département de Psychologie – Pavillon Marie-Victorin
Faculté des Arts et des Sciences
Université de Montréal
C.P. 6127, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Objet : *Lettre de soutien confirmant l'intérêt de l'Université du Québec en Outaouais pour le projet d'Isabelle Daigneault dans le cadre de la subvention de fonctionnement des IRSC à l'automne 2018*

Madame Daigneault,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre intérêt continu envers le projet de recherche que vous présentez aux Instituts de recherche en santé du Canada dans le cadre du concours de subvention de fonctionnement de l'automne 2018. Nous avons pris connaissance du projet et de ses objectifs qui visent à (1) évaluer la faisabilité de l'implantation du seul programme de prévention de l'agression sexuelle offert aux étudiantes inscrites en première année de baccalauréat qui a démontré son efficacité à diminuer les taux d'incidence de la violence sexuelle parmi ce groupe particulièrement à risque (EAAA), et (2) dans la mesure où la faisabilité est démontrée sur notre campus, de tester l'efficacité de cette même intervention, lorsque traduite et adaptée aux réalités propres à nos campus québécois. Un projet que nous connaissons bien les retombées pour nos étudiantes et le secteur de l'éducation postsecondaire au Québec puisque nous n'avons pas hésité à le soutenir le 11 juillet 2017.

Nous vous félicitons de l'excellent classement de la demande aux deux derniers concours IRSC (7^e avec 6 projets financés) et pour l'obtention du fonds de transition de 100 000\$. Ces fonds sont toutefois clairement insuffisants pour mener un projet de cette envergure, et comme souligné, d'une portée indéniable pour les établissements postsecondaires québécois, et nous vous encourageons à poursuivre vos démarches pour l'obtention de fonds qui couvriront l'ensemble des étapes de ce projet.

L'UQO est située sur deux campus, un en Outaouais, qui accueille environ 5 000 étudiants-es, et un dans les Laurentides, qui accueille environ 2 500 étudiants-es. Notre université compte un nombre plus important d'étudiantes que d'étudiants; la proportion d'étudiantes s'élevait à 68% à l'automne 2017, tous cycles confondus. Au premier cycle, toujours à l'automne 2017, cela correspondait à 4030 étudiantes, dont 3225 inscrites à des études de baccalauréat. Une clientèle non négligeable pour l'UQO. L'enquête ESSIMU a eu lieu sur notre campus il y a quelques années et a révélé des taux de violence sexuelle inquiétants sur les campus québécois.

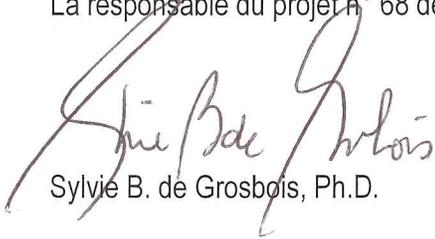
...2

La santé des étudiants et étudiantes et la violence à laquelle ils sont exposés nous préoccupent, c'est pourquoi nous croyons que votre projet de recherche est pertinent et qu'il pourrait générer des informations utiles quant à la faisabilité d'implanter ce programme sur notre campus et sur son éventuelle efficacité auprès de nos étudiantes. D'ailleurs, l'UQO conduit actuellement la mise en œuvre du projet n° 68 *Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel*, adopté par le Conseil d'administration le 24 octobre 2016. De plus, depuis l'adoption du projet de Loi 151 visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur par le gouvernement du Québec, en décembre 2017, à l'instar des établissements postsecondaires du Québec, nous avons l'obligation de mettre en place des mesures de prévention et de sensibilisation visant à contrer les violences à caractère sexuel et ce projet pourrait nous aider à assurer un contexte favorable pour ce faire. Votre projet cadre tout à fait avec notre priorité institutionnelle et celle du Gouvernement du Québec.

C'est pourquoi nous réitérons notre engagement à désigner des représentants qui pourront participer à l'évaluation de la faisabilité d'implantation (défis, obstacles, ressources...) et, si cette évaluation démontrait que les conditions d'implantations étaient réunies, nous nous engageons à participer à l'implantation du programme EAAA et à l'évaluation de son efficacité.

Veuillez agréer, Madame Daigneault, l'expression de nos plus sincères salutations.

La vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme et
La responsable du projet n° 68 de l'UQO portant sur une université sans violence sexuelle,



Sylvie B. de Grosbois, Ph.D.

SBD/rc